



Rn PAT

Réseau national
des Projets Alimentaires Territoriaux

Juillet 2021



Structurer la distribution de produits locaux en milieu rural

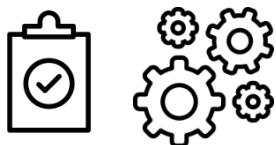
L'Épicerie Paysanne Ambulante et Solidaire (EPAS)

Le projet en bref...

Dans la **Haute Vallée de l'Aude**, des agriculteurs ont mis en place une logistique d'urgence pour faire face à la fermeture des marchés de plein vent lors du premier confinement lié à l'épidémie de Covid-19. Depuis, ils centralisent chaque semaine leurs productions et les livrent à des bénévoles qui en assurent la distribution aux clients de l'une des 26 communes desservies par l'Épicerie Paysanne Ambulante et Solidaire (EPAS). Cette épicerie est désormais une action qui s'inscrit dans le cadre du PAT de la Haute Vallée de l'Aude.

Ce qui est innovant !

Cette solution d'urgence a réussi à perdurer et à s'installer dans les pratiques des agriculteurs comme des consommateurs. En outre, elle se développe depuis un an vers une forme de plus en plus pérenne de circuit logistique de proximité. D'une action spontanée venant directement des producteurs, elle propose désormais une solution à l'absence de circuit de distribution et participe à la création de lien social dans un territoire enclavé et rural.



Action et méthode innovantes

Economie
alimentaire

Le contexte

Le territoire

La Haute Vallée de l'Aude est une vallée étroite des Pyrénées Cathares à cheval entre les départements de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées – Orientales. C'est un territoire montagneux ultra-rural et enclavé, qui fait face à la fermeture de nombreux services publics.

Le PETR de la Vallée de l'Aude couvre exclusivement sa partie audoise, qui rassemble 140 communes et 45 000 habitants autour de Limoux, son unique aire urbaine (12 000 hab.). Le reste du territoire présente une densité de 25 habitants au km². Ses principales activités économiques sont la production hydro-électrique et la viticulture, avec les vins effervescents renommés de Limoux et une IGP Haute-Vallée de l'Aude. Le tourisme thermal et de pleine nature est également très actif. La diversité des paysages et ses gorges attirent les amateurs de randonnées et de sports nautiques.

Historiquement, le réseau associatif, citoyen comme paysan, est très présent sur le territoire, sur lequel s'organisent nombre d'initiatives dites « alternatives ».¹



Les grandes orientations du PAT

Le PAT de la Haute Vallée de l'Aude n'est pas porté par une collectivité ou un territoire de projet mais par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Maison Paysanne », après avoir été initié par le tissu associatif du territoire. La Maison Paysanne rassemble aujourd'hui 150 membres dont une dizaine de structures de l'agriculture paysanne (Nature et Progrès, ADEAR, Accueil Paysan, Confédération paysanne, etc.)

En 2018, la Ville de Castelnaudary et la Maison Paysanne ont présenté dans le cadre d'un inter-PAT un plan d'action commun décliné dans chaque PAT selon ses spécificités et son jeu d'acteurs, en bénéficiant de la complémentarité de leurs approches (santé à Castelnaudary & agricole dans la Haute Vallée).

A la faveur de France Relance, un nouveau plan d'action du PAT de la Haute Vallée de l'Aude est en cours de rédaction. Portant sur des thématiques plus diversifiées que le précédent, il comporte quatre axes :

- Accessibilité à l'alimentation et justice sociale.
- Restauration collective : sensibilisation/éducation, approvisionnement/logistique, remunicipalisation.
- Filières agricoles et souveraineté alimentaire : diversification de la production viticole, accompagnement à l'installation-transmission et mobilisation du foncier.
- Sensibilisation à l'alimentation durable, communication auprès du grand public, actions citoyennes.

A ces actions qui vont être entreprises par la trentaine de membres que regroupe le COPIL, le PAT a par ailleurs vocation à accompagner et mettre en cohérence les initiatives locales ascendantes, comme l'Épicerie Paysanne Ambulante et Solidaire. L'objectif premier du PAT est de faire connaître ce qui se passe sur le territoire et non de se faire connaître en tant que tel. La communication déployée par la Maison Paysanne vise surtout à valoriser agriculteurs et autres acteurs du territoire.

¹ Site du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, site de l'Office du tourisme de l'Aude.

L'expérience en détail



Enjeux

Fermeture des marchés de plein vent lors du premier confinement de 2020

Absence de circuit de distribution de proximité pour les filières courtes comme longues (hyper ruralité : éloignement des marchés de plein vent et des GMS)



Objectifs

Permettre aux agriculteurs de vendre leur production pendant le premier confinement

Faciliter l'approvisionnement en produits locaux variés et de qualité pour les habitants, en période de confinement comme en temps normal



Pour qui ?

- Agriculteurs du territoire, en particulier ceux qui pratiquent une agriculture respectueuse de l'environnement.
- Habitants des 26 communes desservies par l'EPAS.
- Bénéficiaires du Secours Catholique de Quillan (depuis quelques mois).

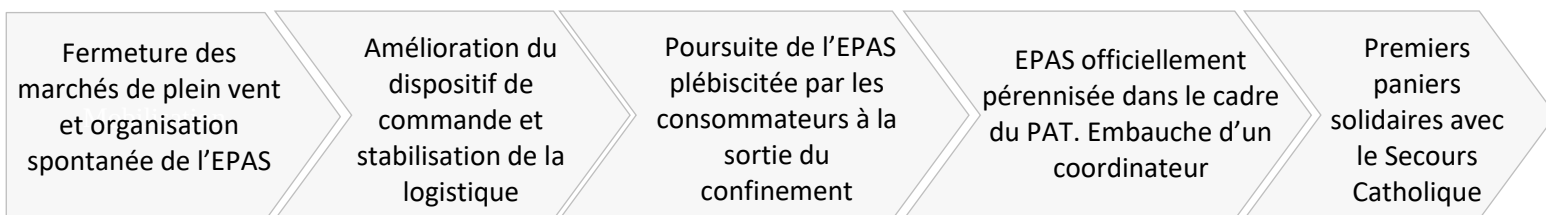
L'historique



A l'annonce de la fermeture des marchés de plein vent en mars 2020, des agriculteurs membres de la Confédération Paysanne se sont spontanément organisés pour tenter d'écouler leurs productions : les fournisseurs en vente directe étaient privés de leurs débouchés de commercialisation habituels.

L'enjeu était particulièrement fort pour les productions saisonnières (fromage de vache, de brebis, asperges). Plus globalement, la problématique de continuer à approvisionner les habitants avec des produits en vente directe au plus près de chez eux a également motivé ce projet, dans l'idée de limiter les déplacements pour respecter les règles du confinement. Paysans et citoyens ont donc été les initiateurs de l'EPAS, accompagnée et facilitée par la Maison Paysanne.

Les grandes étapes



Les agriculteurs la Confédération Paysanne de l'Aude se sont rapprochés de la Musette, un groupement d'achat, pour mettre en place un système de commande entre consommateurs et producteurs. La Maison Paysanne les a aidés à identifier les agriculteurs non syndiqués à la Confédération Paysanne intéressés par le projet. L'EPAS souhaitait dès le départ privilégier des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

L'animateur du PAT de la Maison Paysanne a commencé à coordonner l'opération avec l'appui de Nature et Progrès et de la coopérative de transformation de fruits et légumes « Les Jardins de la Haute Vallée ». Elle a mis disposition ses locaux, du matériel et le savoir-faire de son directeur dans la répartition des commandes. Trois autres salariés de structures de la Maison Paysanne se sont impliqués.

Dans le même temps, les réseaux associatifs du territoire ont permis la mobilisation rapide de bénévoles via les réseaux sociaux, le bouche à oreille et le relais des maires et des agriculteurs. Nombre de collectivités ont utilisé la mailing-list de tous leurs résidents, partagé l'appel à volontaire et les dates de distribution sur leur éventuelle page Facebook et parfois mis des lieux à disposition pour la distribution. Ces bénévoles sont devenus référents pour distribuer les commandes aux consommateurs de leur village.

« Ça a été vraiment un chouette élan de solidarité, que ce soit au niveau citoyen ou des structures d'accompagnement ou de développement de l'agriculture et même au niveau des agriculteurs, et très rapidement ça s'est mis en place. » Thomas Galland, Maison Paysanne

La mise en place de l'EPAS s'est faite sans méthodologie préalable et a bénéficié de la disponibilité induite par le confinement et de l'ancrage des réseaux associatifs dans le territoire. Le premier dispositif de commande manuel via Excel a vite été dépassé avec déjà 3 000€ de commande la première semaine. L'ampleur de la demande a rendu la logistique complexe, mais l'implication de nombreux bénévoles a permis de poursuivre le projet en cherchant des solutions techniques adaptées. L'outil de commande en ligne Cagette.net a été choisi après trois semaines. Sa prise en main par les clients a nécessité trois semaines de disponibilité téléphonique. L'émergence de l'EPAS a donc mobilisé énormément de temps et d'énergie bénévole et salariée, mais le fonctionnement des bons de commande et des livraisons s'est amélioré et est rentré dans les pratiques.

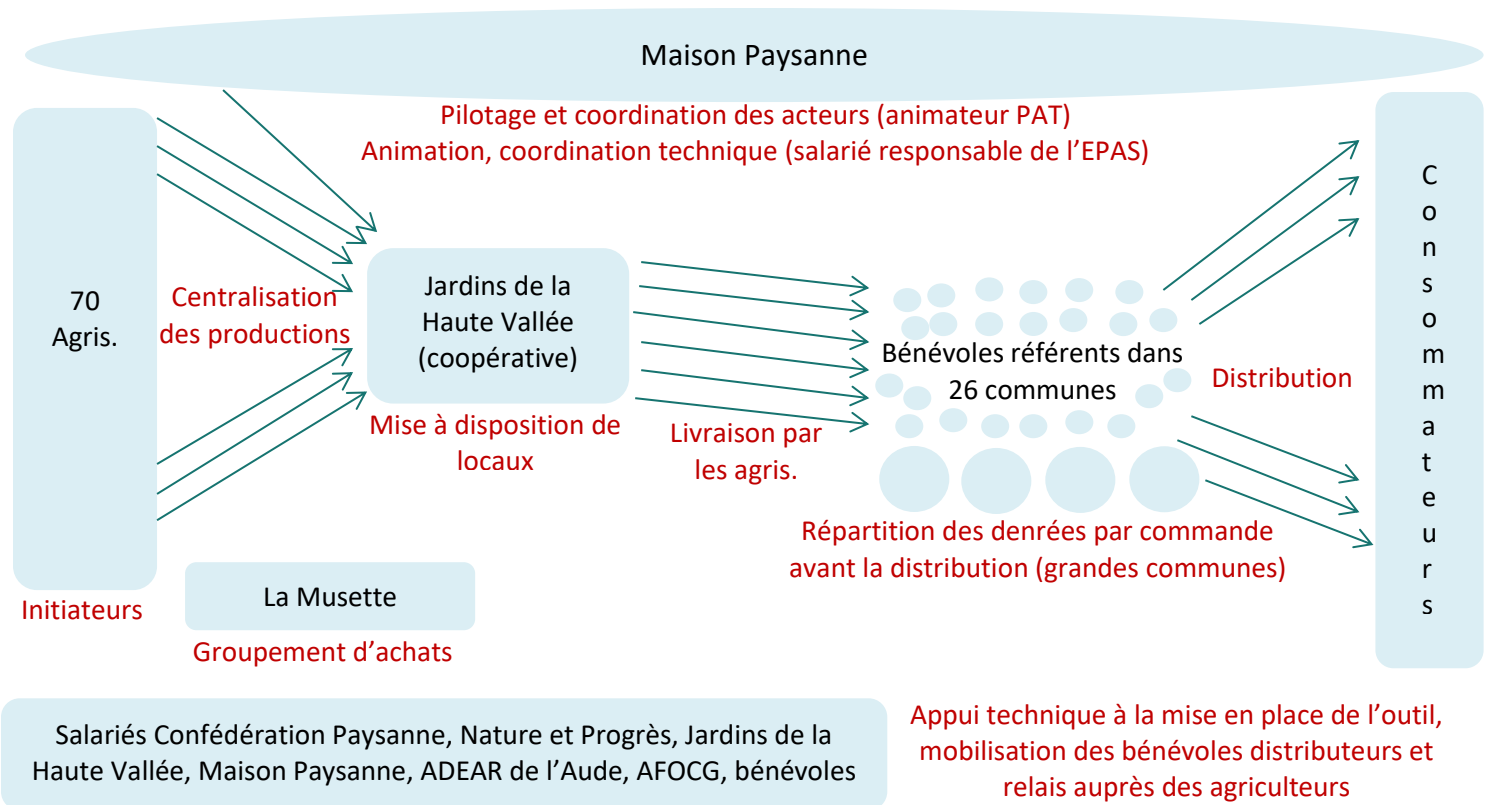
Au déconfinement, la Maison Paysanne a consulté les consommateurs à travers un questionnaire en ligne qui a obtenu plus de 100 réponses. La majorité a plébiscité la poursuite de l'EPAS car elle répondait à un enjeu plus large et antérieur au Covid : l'accessibilité à une alimentation de qualité et diversifiée pour des habitants isolés, dans un territoire difficile d'accès et composé de nombreuses communes de 50 à 100 habitants. Parmi les villages actuellement desservis par l'EPAS, certains sont à 1h15 de route du premier supermarché et du premier marché. Au-delà des quelques livreurs ambulants qui circulent sur le territoire, l'EPAS propose des produits locaux, variés et en vente directe là où des agriculteurs ne seraient pas allés individuellement sur des marchés.

Le portage administratif de l'EPAS (détention du compte bancaire pour l'encaissement et le versement des chèques) a donc été officiellement transféré de la Musette à la Maison Paysanne en juin 2020. Après l'été et la diminution des commandes, l'EPAS a repris à plein régime en septembre 2020. Un système de commission à hauteur de 10% sur les ventes a permis d'embaucher une personne en plus de l'animateur du PAT pour dédier 10h/semaine à l'animation, l'accompagnement du lien consommateurs-référents-paysans et la gestion technique. Le suivi des paiements était assuré dans un premier temps par un salarié de l'AFOCG (Association d'agriculteurs de Formation à la Gestion).

Fonctionnement logistique de l'EPAS

Du vendredi soir au lundi matin, les commandes sont ouvertes en ligne sur Cagette.net, qui référence les produits disponibles. Au vu du faible stock dans certaines productions, les commandes se font souvent dès le vendredi soir. Le lundi une ébauche de commande est envoyée à chaque producteur. Un bénévole élabore mercredi et jeudi des bons de commandes et de livraison village par village, à destination des agriculteurs et des référents distributeurs bénévoles. Le vendredi à 8h30, les producteurs se réunissent aux Jardins de la Haute Vallée et répartissent leurs livraisons sur des palettes par village, les fromages et viandes se répartissant à la fin directement à bord des camions de livraison. Une trentaine d'agriculteurs sur les 70 participants vient chaque vendredi, avec les productions de ses voisins. Les produits secs et non-alimentaires d'une quinzaine de producteurs sont stockés à la Maison Paysanne.

Par roulement, 7-8 paysans sont responsables des tournées de livraison dans les 26 communes. Entre 11h30 et 13h, des référents bénévoles sont livrés et organisent la distribution comme ils le souhaitent. Pour les villages plus importants et à Limoux, ce sont des équipes de référents qui répartissent la livraison entre consommateurs. La plupart organisent la distribution chez eux, d'autres dans des locaux communaux, sur l'espace public, ou dans des bars associatifs. A Limoux, la distribution a lieu à la Maison Paysanne et à la Biocoop pour compléter son panier.



L'initiative aujourd'hui

Avec 70 producteurs impliqués et 600 foyers inscrits sur le groupe de l'EPAS sur Cagette.net, l'épicerie atteint un certain équilibre économique. Il y a désormais 130 commandes par semaine pour un chiffre d'affaire de 4 500€ en moyenne.

Les prix sont fixés par les agriculteurs sur chaque production. La distribution, réalisée par des bénévoles a donc l'avantage pour les consommateurs de proposer les prix de la vente directe mais avec une livraison presque à domicile. Une subvention de la Fondation de France accordée aux initiatives solidaires durant le premier confinement est venue financer les salariés et a permis l'achat de glacières.

Le point d'attention actuel porte sur la participation de nouveaux producteurs au projet. Face aux nombreuses sollicitations, l'EPAS doit être vigilante à l'effet de concurrence et n'accepte donc pas de nouveau producteur pouvant pénaliser ceux en place. Selon les productions l'enjeu est différent : si les fromages supplémentaires ne sont plus acceptés, les fruits et légumes sont les bienvenus pour faire face au déficit en production maraîchère. Les maraîchers se structurent collectivement en vue de produire des légumes pour l'Epicerie paysanne. Par ailleurs, un cahier des charges est en cours d'élaboration pour cadrer l'entrée de nouveaux producteurs et afficher clairement le critère d'entrée, à savoir, la pratique d'une agriculture respectueuse de l'environnement/Bio.

Au-delà d'être un outil de distribution, la fonction de l'EPAS est également de ramener un peu de vie économique et sociale dans les villages. Certains référents offrent le café, mais l'idée est d'instaurer dès que possible plus de moments d'échange et de partage sur les enjeux agri-alimentaires. L'EPAS permet aussi de valoriser des structures associatives locales, comme certains bars associatifs qui accueillent la distribution.

Par ailleurs, des premiers paniers solidaires ont été organisés avec le Secours Catholique de Quillan. Pour 2€, les bénéficiaires du Secours Catholique obtiennent un panier d'une valeur de 20€. Les 18€ restants sont financés par la Maison Paysanne, le Secours Catholique, et les autres consommateurs de l'EPAS. La distribution est réalisée dans les locaux du Secours Catholique pour ses bénéficiaires comme pour les clients habituels, pour là encore créer une nouvelle occasion de rencontre et proposer des produits de bonne qualité pour l'aide alimentaire.

« C'est très modeste comme contribution, on peut pas dire que l'Epicerie paysanne recrée du lien social ce serait un grand mot, mais en tout cas c'est sûr que ça crée un espace et un petit temps d'échange en plus. » Thomas Galland, Maison Paysanne

Les effets de l'innovation

Pour ses usagers

Agriculteurs : Les agriculteurs participants sont très satisfaits du dispositif et la plupart (60-70) ont continué à s'y engager à la suite du confinement. Les ventes s'élevaient à 6000€ au cœur du confinement et se sont stabilisées autour de 4 500€ par semaine, ce qui assure une rémunération complémentaire au producteur. Le confinement a été l'occasion de créer une forme de solidarité entre agriculteurs, notamment entre ceux gravitant autour des structures de la Maison Paysanne et d'autres alors inconnus. Certains ne sont pas rentrés dans le projet du fait de son portage par la Maison Paysanne et de la proximité avec la Confédération Paysanne, mais la plupart ont été séduits par cette valorisation en urgence de leurs produits. Au-delà du voisinage de stands sur les marchés, l'EPAS a été l'occasion de monter un projet commun entre ces deux « mondes » agricoles. Certains agriculteurs ont depuis quitté l'EPAS tandis que d'autres sont restés. Les agriculteurs sont par ailleurs très enthousiastes de la mise en place des premiers paniers solidaires, qui viennent développer un aspect ambitionné depuis le début de l'EPAS.

Consommateurs : Avec 620 inscrits sur le groupe de l'EPAS sur Cagette.net, il y a environ 130 foyers consommateurs réguliers et de nombreux consommateurs ponctuels. Le questionnaire transmis par la Maison Paysanne après le confinement a montré l'entière satisfaction vis-à-vis du dispositif qui répond à leur besoin en approvisionnement de proximité. La distribution de l'EPAS est très appréciée dans les plus petits villages, où elle crée un moment convivial.

Un autre point positif issu du questionnaire est la diversité des profils des utilisateurs de l'EPAS. Si la majorité de consommateurs est constituée de citoyens « convaincus », sensibles aux enjeux d'une agriculture respectueuse de l'environnement et aux pratiques d'achats alimentaires déjà diversifiées, la première motivation des clients de l'EPAS est le soutien des agriculteurs locaux et l'alimentation locale. Cet aspect local est mis en avant par de nombreux habitants qui le priorisent par rapport à la question des pratiques agricoles.

L'intérêt de l'EPAS est aussi de sensibiliser empiriquement ces consommateurs aux problématiques rencontrées par le milieu agricole, et notamment celle de la saisonnalité. Le consommateur est dans une posture différente qu'en supermarché et comprend avec bienveillance les manques de stocks et autres aléas de distribution. L'EPAS permet aussi d'identifier les fermes et points de vente directe d'où proviennent les produits et d'intéresser de nouvelles personnes à ces circuits et à l'agriculture biologique.

Dans le territoire

La distribution de l'EPAS dans chaque commune permet de valoriser les structures qui l'accueillent : les activités des bars associatifs sont mises en avant, les courses auprès de la Biocoop encouragées. Le caractère « ambulant » de l'EPAS a permis de rencontrer de nouveaux acteurs dans le territoire, comme le Secours Catholique avec qui le partenariat est en cours de consolidation.

Comme évoqué précédemment, l'EPAS propose surtout une solution à ce territoire éloigné des commerces et des services.

L'EPAS organise également des moments informels pour ses bénévoles et producteurs, vecteurs de lien entre citoyens impliqués et agriculteurs.



Et ailleurs !

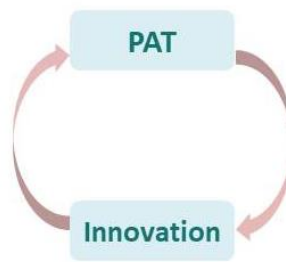
La grande majorité des producteurs vient de la Haute Vallée de l'Aude mais certains viennent aussi de l'Aude et des départements voisins, car c'est l'initiative locale de ce type qui s'est le plus pérennisée à la suite du confinement.

Des reportages sur l'EPAS ont été réalisés par l'émission de radio de RTL qui mettait en avant les initiatives solidaires soutenues par la Fondation de France pendant le confinement et par le [journal télévisé de France 3 Occitanie](#). Cette médiatisation a peut-être incité d'autres territoires à se lancer dans un projet similaire ?

PAT & innovation : apports mutuels

L'EPAS contribue d'une certaine manière au 3^{ème} axe du nouveau plan d'action du PAT (filieres agricoles et souveraineté alimentaire).

L'utilisation du dispositif PAT comme outil au service des initiatives du monde agricole n'entraîne pas la volonté de communiquer sur le PAT en lui-même. A cet effet, le lien de l'EPAS au PAT n'a pas été caractérisé par les habitants, mais elle sert d'outil de sensibilisation et de partage sur les enjeux du monde agricole et de l'alimentation sur le territoire de la Haute Vallée de l'Aude.



Le PAT a servi de facilitateur et de coordinateur d'une initiative d'acteurs du territoire. Sa mise à disposition de compétences et l'animation du projet a permis le développement et la pérennisation de l'EPAS. Ce changement d'échelle de l'EPAS vient confirmer la pertinence de l'accompagnement des initiatives locales par le PAT de la Haute Vallée de l'Aude.

Les limites

Le dispositif reste précaire et un point de vigilance est porté à la stabilisation de certains rouages logistiques.

La distribution au cœur des villages par les référents bénévoles n'établit pas de lien direct entre agriculteur et consommateur. La Maison Paysanne réfléchit à pallier à ce manque.

Enfin, même si l'énergie citoyenne permet de galvaniser les bénévoles, qui rendent possible la viabilité de l'EPAS aux tarifs de la vente directe, la place importante du bénévolat dans son fonctionnement est une menace sur sa poursuite. Si la mobilisation bénévole venait à faiblir, tout le fonctionnement de l'EPAS serait remis en cause. L'investissement hebdomadaire représente en moyenne 3h par bénévole. La forte implication bénévole est une condition de réussite sine qua none de ce projet, et limite donc sa reproductibilité.

Les perspectives

En plus de la desserte de nouvelles communes, l'EPAS va structurer d'avantage sa gouvernance et développer de nouveaux partenariats.

Aujourd'hui, l'EPAS fonctionne avec :

- Un Copil composé de représentants des référents des consommateurs des paysans et des salariés
- Un groupe qui travaille sur la validation de l'entrée de nouveaux producteurs : veiller à ne pas pénaliser les agriculteurs en place et visiter des fermes pour vérifier les pratiques agricoles vertueuses
- Des réunions référents bénévoles : échange de pratiques
- Des plénières

Ses acteurs souhaitent organiser cette gouvernance à l'aide d'une charte et un règlement afin de formaliser ces temps d'échanges qui se font plutôt de manière informelle, et de rédiger un cahier des charges pour l'entrée de nouveaux producteurs. Si elle s'est structurée en réponse à un besoin d'approvisionnement et d'écoulement, l'objectif est désormais de clarifier quelle orientation stratégique

donner à l'Épicerie Paysanne. L'idée est d'avoir une posture lisible de l'extérieur : maintenant qu'elle n'est plus dans une situation d'urgence, quelles valeurs et quel modèle agricole promouvoir ?

Ensuite, la Maison Paysanne réfléchit à s'associer à la Biocoop de Limoux dans un camion épicerie. Ce projet est imaginé en vue d'éventuelles défections de bénévoles. La Biocoop bénéficie d'un budget participatif de la Région suite à un appel à projet. La forme de cette épicerie « réellement » ambulante n'est pas actée, mais elle permettrait de compléter les produits de l'EPAS en vente directe avec des produits secs. Enfin, 10 à 15 paniers solidaires en partenariat avec le Secours Catholique sont distribués chaque semaine depuis 3 mois. Cet aspect solidaire tourné vers les questions d'accessibilité à une alimentation de qualité a pour ambition de s'accroître en portant attention à sa soutenabilité économique.

Bon à savoir pour m'inspirer de ce projet...

Moyens humains & compétences nécessaires

Mise en place :

- Grande disponibilité des bénévoles comme des salariés induite par le confinement. D'après l'animateur du PAT, l'EPAS n'aurait pas pris la même ampleur ni la même forme hors temps de Covid.
- 5 salariés (Confédération Paysanne, Nature et Progrès, Maison Paysanne, Jardins de la Haute Vallée, ADEAR de l'Aude) mobilisés en roulement sur les 3 premières semaines pour faire connaître l'initiative, recueillir les besoins des agriculteurs, mettre en place les outils : 20 à 25 jours au total.
- Une vingtaine de bénévoles en plus des référents à la distribution : mise en place de l'outil, apports de compétences informatiques et coordination des distributions.
- Salarié de l'AFOCG : suivi des paiements au début du portage par la Maison Paysanne.

Fonctionnement :

- Référents ou équipes de référents bénévoles pour la distribution dans les 26 communes. 2-3h hebdomadaires par personne environ.
- 10h/semaine du coordinateur de l'EPAS ; temps dédié par un salarié Maison Paysanne.

Budget

15 000€ de la Fondation de France. Pour en bénéficier, la Maison Paysanne a candidaté au fond spécial Covid d'aide aux initiatives solidaires. Elle avait connaissance de la Fondation de France pour avoir travaillé ensemble lors des inondations de 2018. Cette dotation a principalement financé le temps des salariés évoqués ci-dessus. Elle a aussi permis l'achat de glacières et de cadeaux de remerciements aux bénévoles.

Leviers et facteurs facilitants	Points de vigilance
Contexte créé par le confinement : mobilisation citoyenne dans des actions de solidarité, disponibilité et participation à l'effort collectif. Particularités locales : Microcosme associatif très favorable et adapté ; réseau citoyen et paysan installé depuis les années 70 sur le territoire. Mise en œuvre : Mobilisation ascendante des paysans et citoyens : pas de projet descendant d'une collectivité ou de la Maison Paysanne Relais et facilitation par les communes, où le maire et l'agriculteur sont « Monsieur tout le monde ». Contenu : produits variés grâce aux 70 agriculteurs impliqués	L'EPAS est très fragile car elle repose entièrement sur l'engagement des bénévoles. Cette pierre angulaire est à la fois la force et la faiblesse du projet. L'implication est chronophage hors période de confinement pour des bénévoles dans la vie active.

Pour aller plus loin

Contact : Thomas Galland, animateur du PAT au sein de la Maison Paysanne : tgalland@mp11.fr

Ressources : [Site Internet de la Maison Paysanne](#). [Lien vers la commande des produits](#).